

Titre du document	Site sous surveillance vidéo
Référence	AFF/VS/V-2/11/2017
Base documentaire Web	OUI, accès libre
Support	Affiche A4 plastifiée, ré-inscriptible
Descriptif	Affiche montrant une représentation d'une caméra vidéo avec rappel du décret et nom du responsable de l'installation. Affiche à disposer de manière visible de tous les collaborateurs et du public, notamment à l'entrée publique
Thème	Vidéosurveillance
Version	V-2
Objectifs	Signaler aux visiteurs que le site est vidéo surveillé et lui communiquer le nom du responsable auprès de qui il peut s'adresser notamment pour avoir accès aux enregistrements. ATTENTION : l'installation d'un système de vidéo surveillance est soumise à des obligations particulières et des déclarations préalables, notamment en préfecture et/ou auprès de la CNIL. Préalablement à la réalisation d'une installation les collaborateurs doivent être informés de manière règlementée. Pour tous projets, vous rapprocher préalablement de vos services RH.
Liste de diffusion	Tous les sites vidéo surveillés
Contenu (=mots clés)	Vidéo, surveillance, caméra, enregistrement, affiche..
Source	Législatif
Où se procurer le document	Sté GRAPHITO
Utilisation	Affichage obligatoire, de manière pérenne
Archivage du document	Aucun
Signataires	Aucun

SOURCE Graphito	DESTINATAIRES Responsable Sécurité	AUTEURS Mr Clausse, Mr Donnève, Mr Perramond	NOMBRE DE PAGE 1 / 1	REFERENCE AUD/CVD/V-2/11/2017
---------------------------	---	---	------------------------------------	---